



CONSEIL D'ECOLE DU 18 décembre 2007

Etaient présents :

- M. AMOROS, M. BRISSON, Mme GUIBERT, Mme GEORGAKIS, Mme RIGOLLE, M. HUBERT, M. SMALL, Mme REICHERT, Mme LEPAGE, Mme LONGEARD, Mr AUBRY Kevin, Mme LATTAY, enseignants
- M. FRIED, commission scolaire
- M. BEAUDOIN, DDEN
- Mme GAUTIER, Mme DE PARTHENAY, Mme BEDOUIN, Mme LEFORT, Mme BAUDRIER, Mme KATAN, Mme TESSIER, Mme JUMEL, Mme DELANCHY, Mme DUVAL, représentants des parents d'élèves

Etaient excusés :

- M. L'inspecteur de l'Education Nationale
- Mme LEFORT, représentante des parents d'élèves
- Mme LATTAY, enseignante

Secrétaire :

-

HORAIRES SCOLAIRES

- Résultats de l'enquête menée auprès des parents :

1ère proposition : Démarrer l'école $\frac{1}{4}$ d'heure plus tôt : 8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

2e proposition : Finir l'école $\frac{1}{4}$ d'heure plus tard : 8h45 - 11h45 / 13h45 - 16h45

3e proposition : Décaler la pause de midi pour les élémentaires :

Maternelles : 8h45 - 11h45 / 13h30 - 16h30

Elémentaires : 8h45 - 12h00 / 13h45 - 16h30

	1ère prop	2e prop	3e prop
Choix 1	39	54	47
Choix 2	27	36	28
Choix 3	69	45	60
Cumul 1+2+3	300	261	283

- Le directeur explique les raisons de la demande de décalage d' $\frac{1}{4}$ d'heure des horaires du midi :
Les élèves du deuxième service de cantine arrivent régulièrement en retard (avec souvent $\frac{1}{4}$ d'heure de retard). Ce qui fait que le temps d'enseignement est réduit d'1 heure par semaine. Pour permettre aux élèves de récupérer cette heure, et aussi pour leur permettre d'avoir 5 minutes de récréation avant de rentrer en classe, un changement d'horaire a été proposé avec, comme support, une enquête proposée aux parents, à la mairie et au personnel municipal concerné, ainsi qu'aux enseignants.

Le directeur souligne qu'il faudra sûrement revoir l'organisation du temps périscolaire le midi pour que ce changement d'horaire soit efficace.

- Le directeur rappelle les conditions de modification du changement d'horaire : ce projet doit s'effectuer dans les conditions fixées par le plan académique, et ensuite soumis à la municipalité, qui l'accepte ou non lors d'un conseil municipal.
De plus, Mr BRISSON précise qu'il faut que ce choix soit compatible avec celui de l'école privée d'Ercé.
- Les résultats de l'enquête sont présentés :

Il y a eu plus de 130 réponses sur 154 familles concernées. C'est la proposition n°2 qui est retenue par le plus grand nombre de familles (voir tableau).

- Un tour de table est organisé pour que tous les participants expriment les idées :
 - Les représentants de la mairie soulignent que la proposition n°3 est la plus difficile et la plus coûteuse à mettre en œuvre.
 - Les représentants des parents mettent en avant que le changement d'horaire, s'il a lieu le soir (proposition n°2), impliquera des difficultés pour emmener les enfants qui ont des activités après l'école (le temps de battement entre la fin de l'école et le début des activités va être réduit). Certains représentants de parents pensent que la solution n°1 est la plus adaptée. Certains enfants sont prêts tôt le matin, et commencer l'école $\frac{1}{4}$ d'heure plus tôt ne pose pas de soucis.
 - Les enseignants sont partagés entre les propositions n°1 et n°2.
- Le directeur procède au vote :
 - 6 voix pour la proposition n°1
 - 14 voix pour la proposition n°2
 - 1 voix pour la proposition n°3
- La proposition n°2 (finir l'école $\frac{1}{4}$ plus tard) sera proposée au conseil municipal. Si elle est acceptée, le changement d'horaire s'effectuera en janvier 2008, dès la rentrée.

Le secrétaire,

Le directeur, M. BRISSON